

Colloque

Nouveaux apports sur l'implication de la France dans le Génocide des Tutsi du Rwanda

Organisé par *France-Rwanda-Génocide, Enquêtes, Justice et Réparations (FRG-EJR)*

sous le patronage de Jean-Claude LEFORT, ancien député et vice président de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda, et de Géraud de Geouffre de La Pradelle, professeur de droit et juriste international

Samedi 12 novembre 2011 de 13 h à 22 h (entrée libre)

Espace Jean Dame 17, Rue Léopold Bellan 75002 Paris

Métro : Sentier

Réparations pour les rescapés

et Table-ronde pour poursuivre les recherches

Dimanche 13 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

CIP, 13 boulevard de Strasbourg, 75002 Paris

Métro : Strasbourg-Saint-Denis

Depuis la Commission d'enquête citoyenne (CEC) de 2004, aucune rencontre d'importance n'a fait le point sur l'implication de la France dans le génocide des Tutsi en 1994. Pourtant d'importants apports ont été faits depuis : côté français avec, par exemple, la diffusion de documents provenant d'archives de l'Élysée, côté rwandais avec la publication des travaux des commissions Mucyo et Mutsinzi. D'autres documents ou témoignages, provenant du TPIR, d'autres procédures judiciaires ou de travaux de chercheurs, ont été publiés. Les écrits ou interviews de militaires français, qui s'attachent à dénier toute responsabilité dans ces événements sanglants, apportent également parfois des informations inédites.

Le peu d'intérêt suscité par ces apports, tant dans les médias où sévit un négationnisme d'une virulence inconnue jusqu'alors, que dans la recherche universitaire, nous a incité à réunir historiens, journalistes, juristes, parlementaires, militants des Droits de l'homme, pour exposer le résultat de leurs travaux, confronter leurs conclusions et relancer le débat.

Le colloque vise à présenter les faits nouveaux concernant l'implication de l'appareil d'État français dans la préparation et la perpétration du génocide, et à récapituler les charges qui pèsent sur les responsables français. Il se propose aussi d'analyser comment l'application de la doctrine française de la guerre révolutionnaire et l'adhésion des autorités politiques et militaires françaises au racisme anti-tutsi, fondement de l'État Rwandais depuis 1959, ont pu mener la France à soutenir l'extermination programmée des Tutsi rwandais. Il s'interrogera sur les manœuvres de l'État français pour éluder sa responsabilité et les perspectives judiciaires possibles des plaintes en France de victimes du génocide. Il discutera de la situation matérielle, physique et morale des rescapés et de la manière dont ils pourraient obtenir le versement de réparations par la France.

Enfin il s'interrogera sur le silence de tous les candidats à l'élection présidentielle à propos de la participation de l'appareil d'État français à ce génocide ; il discutera des modalités qui permettraient de remettre dans le débat public la question des errements criminels de l'État français et des moyens d'y mettre un terme.

Programme

Samedi 12 novembre 2011 de 13 h à 22 h

13 h Accueil

13 h 20 Allocution Introductive

1. Enquêtes

a. État des lieux et enquêtes en cours

- **13 h 30 Bilan de la Commission d'Enquête citoyenne créée en 2004 et éléments nouveaux**, par Emmanuel Cattier, membre de la Commission d'Enquête Citoyenne.
- **13 h 50 Les indices de préparation du génocide**, par Jean-François Dupaquier, journaliste, ancien rédacteur en chef au *Quotidien de Paris* et à *L'Événement du Jeudi*, Expert auprès du Tribunal Pénal pour le Rwanda, auteur de *L'agenda du génocide*, Ed. Karthala.
- **14 h 10 « La guerre totale et très cruelle » du général Quesnot**, par Jacques Morel, Membre de FRG-EJR, auteur de *La France au coeur du génocide des Tutsi* Ed. Izuba-L'Esprit Frappeur.
- **14 h 25 Le criminologue Robardey, pistes d'enquête sur les listes françaises du génocide**, par Bruno Boudiguet, Éditeur, membre de FRG-EJR, collaborateur de la Revue *La Nuit Rwandaise*.
- **14 h 40 La mort de François de Grossouvre et le Rwanda**, par François Graner, physicien, Institut Curie, Paris.
- **14 h 55 Du contrôle et de la manipulation de l'information en situation extrême : le cas du génocide des Tutsi du Rwanda**, par Jean Chatain, journaliste à *L'Humanité*, présent au Rwanda en 1994, auteur de *Paysages après le génocide : Une justice est-elle possible au Rwanda ?* Ed. Le Temps des Cerises.
- **15 h 15 Débat avec la salle**
- **15 h 45 Pause**

b. Témoignages : quelle place dans la hiérarchie des preuves ?

- **16 h 00 Témoignage de Pauline Kayitare**, rescapée, auteur de *Tu leur diras que tu es Hutu*, André Versailles éditeur.
- **16 h 20 Témoignage de Eric Nzabihimana**, survivant de la résistance des Tutsi à Bisesero.
- **16 h 40 Les enseignements d'un recueil de témoignages**, par Cécile Grenier, réalisatrice, scénariste de la bande dessinée *Rwanda 1994*, résultat de plusieurs années de recherches dont 6 mois d'enquête au Rwanda.
- **17 h 00 Retour à Bisesero : Les enseignements d'un complément d'enquête**, par Jean-Luc Galabert, psychologue, éditeur, auteur de *Les enfants d'Imana. Histoire sociale et culturelle du Rwanda ancien*, Ed. Izuba.
- **17 h 10 Faire face au négationnisme francophone**, par Jean Mukimbiri, docteur de l'Université catholique de Louvain et conseiller en médiation, auteur de *L'envers absolu de la médiation : quelle restauration après l'irréversible ?* ed. Sion, et *Représentations littéraires et orientations Interprétatives d'un Génocide en Afrique*, UCL, 2007

- 17 h 30 Débat avec la salle
- 18 h Pause

2. Justice

- 18 h 15 **Les plaintes de femmes Tutsi contre des soldats de l'opération Turquoise**, par Annie Faure, médecin pneumologue, à l'hôpital de Gahini à l'Est du Rwanda pendant le génocide, auteur de *Blessures d'humanitaire*, Balland, membre de la Commission d'Enquête Citoyenne.
- 18 h 35 **L'affaire de l'ETO ou l'abandon aux génocidaires des réfugiés de l'École Technique Officielle par les troupes belges de la MINUAR : Les enseignements d'un procès**, par Philippe Lardinois, avocat au barreau de Bruxelles, défenseur de parties civiles rwandaises.
- 18 h 55 **La justice face à l'implication française dans le génocide des Tutsi au Rwanda**, interview filmée de Géraud de la Pradelle.
- 19 h 15 **Structures idéologiques, doctrinales et organisationnelles du génocide rwandais : quelle spécificité, quelle place dans l'histoire et le droit des crimes d'État et de masse ?** Par Gabriel Périès, docteur en sciences politiques et David Servenay, journaliste, auteurs de *Une guerre noire, enquête sur les origines du génocide rwandais*, ed. La Découverte.
- 19h 45 Débat avec la salle

3. Synthèse

- 20 h 15 Synthèse par Michel Sitbon
- 20 h 30 **Table ronde : Les responsabilités françaises, individuelles et collectives, à l'épreuve des faits**, avec Michel Sitbon, Jean-François Dupaquier, Jacques Morel, Gabriel Périès, Annie Faure...
- 21 15 h **Conclusion : Perspectives pour faire avancer les enquêtes, la justice et les réparations**

Dimanche 13 novembre de 9 h 30 à 12 h 30

CIP (Coordination des intermittents et précaires) 13 Boulevard de Strasbourg, 75010
Paris
(Métro Strasbourg-Saint-Denis)

4. Réparations

9 h 30 Présentation du travail de la Commission Nationale de Lutte contre le Génocide (au Rwanda) dans le plaidoyer pour les rescapés par Yolande Mukagasana . **Entretien filmé et court métrage sur la situation des rescapés aujourd'hui. Perspectives.**

9 h 50 Etat des lieux et perspectives de réparations pour les rescapés : Table ronde avec Yolande Mukagasana et des acteurs de la solidarité avec les rescapés du génocide : Tito Mugrefya, psychologue, fondateur de l'association *Mpore* ; Roland Junod, enseignant à l'école des Hautes études de Genève, fondateur de l'association *Les amis de Biseseero* ; Bruce Clarke, artiste plasticien, membre de l'association Appui-Rwanda.

Table-ronde pour poursuivre les recherches

10 h 40 « Perspectives et actions à mener pour la reconnaissance des responsabilités dans l'organisation et la mise en oeuvre du génocide des Tutsi du Rwanda, pour la justice et les réparations envers les rescapés »

Cette table-ronde s'inscrit dans la poursuite de l'appel rédigé après le colloque de Genève organisé par France-Rwanda Génocide, la Communauté rwandaise de Suisse et Ibuka Suisse où a été acté la création d'un « Réseau International pour la Justice après le génocide des Tutsi du Rwanda. » dont les objectifs seraient :

- de poursuivre et démultiplier le travail de recueil des témoignages des rescapés et des témoins des crimes de génocide ;
- de soutenir les initiatives de recueil de témoignages entreprises au Rwanda;
- de protéger et de soutenir les témoins en créant un réseau de soutien et en démultipliant des parrainages ;
- de mettre en valeur les témoignages recueillis, par leur traduction, leur recension, leur indexation, le travail de recoupement aux fins de pouvoir être utilisés pour la reconnaissance des crimes, l'ouverture de poursuites judiciaires contre les génocidaires et l'exigence de réparations pour les rescapés et familles de victimes, notamment de la part de l'État français ;
- d'identifier les gisements d'informations exploitables et de rendre possible leur accès et leur utilisation ;
- de poursuivre le travail de recensement des victimes du génocide ;
- de défendre le principe de préservation et d'accessibilité des archives du TPIR et de leur transfert au Rwanda après la cessation des activités du tribunal d'Arusha ;
- d'identifier les réseaux négationnistes et de lutter contre leurs entreprises.

L'association « France-Rwanda-Génocide, Enquêtes, Justice et Réparations », organisatrice du colloque vise à :

- réunir les informations nécessaires à la manifestation de la vérité sur la participation de la France à ce génocide ;
- amener les dirigeants français, présumés responsables dans l'exécution du génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 à répondre de leurs actes devant toute juridiction compétente.
- aider les rescapés et les ayants-droits des victimes de ce génocide à obtenir des réparations, en particulier de la part de l'État français .

En réunissant chercheurs de diverses disciplines, militants, citoyens en quête de vérité et de justice FRG-EJR souhaite favoriser leur mise en réseau, pour que le silence, le mensonge et l'oubli ne soit pas le seul linceul des victimes du génocide des Tutsi du Rwanda.

<http://www.francerwandagenocide.org>